

## Les points essentiels à indiquer pour obtenir des aides

Si qualification requise (RGE), demander l'attestation dans le domaine de travaux concernés + numéro de certificat.

Détailler la nature des travaux (préparatoire, performance énergétique, finition).

Préciser  
 $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$   
 Rampants de toiture  
 $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$   
 Combles perdus.

Dissocier le coût du matériel de la main d'œuvre.

Entreprise XXX  
 Adresse, téléphone, mail

Références de l'assurance professionnelle obligatoire pour les activités exercées

Adresse des travaux si différente



Client : M. XXX

Adresse du client

Devis n° : 234

Date : 01/04/2019

Validité : x mois

### Devis isolation combles perdus / rampants de toiture

Description : Travaux isolation combles perdus / rampants de toiture

Designation	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Total TVA	Total HT
<b>Travaux préparatoires</b> Ex : Echafaudage, dépose et mise en décharge de l'ancienne couverture	1 1				
<b>Technique mise en oeuvre : ITE</b> Ex : Sarking (isolation par l'extérieur) en panneaux de fibres de bois Traitement de l'étanchéité à l'air	80	m <sup>2</sup>			
<b>Matériaux d'isolation</b> Type d'isolant, marque N° certification CSTB ou Acermi Epaisseur d'isolant : 260 mm Coef résistance thermique R (m <sup>2</sup> .K/W) Normes*	80	m <sup>2</sup>			
<b>Autres travaux (Finitions) :</b> Fourniture et pose d'écran de sous toiture HPV (Fourniture et) pose de la couverture Traitement des points singuliers d'étanchéité (rives, faîtage, chéneau...) Gouttières	80 85 5 20	m <sup>2</sup> m <sup>2</sup>  ml			
<b>Coût main d'œuvre</b>					

Dans le cadre d'un Eco PTZ, l'isolation doit concerner la totalité des toitures

Total HT :  
 Total TVA :  
 Total TTC :

Taux TVA	Montants
5,50% (Rénovation énergétique respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
10% (Rénovation)	Montant HT Montant TVA
20% (Neuf)	Montant HT Montant TVA
	Total TTC

Visite préalable du logement en date du 11/01/2019

Délais de livraison :

Modalités et conditions de paiement :  
 % à la signature, le solde à la livraison

Le client  
 (Signature précédée de la mention «Bon pour accord»)

L'entrepreneur

Une déclaration préalable d'autorisation de travaux est obligatoire en cas de modification de l'aspect extérieur.

Entreprise XXX  
 Siret ou Siren ou RCS 123456789 - SA ou SARL au capital de xx € - TVA intra FR12345612345

\*R doit être évaluée :  
 - pour les isolants non réfléchissants selon la norme NF EN 12 664, ou la norme NF EN 12 667 ou la norme NF EN 12 939  
 - pour les isolants réfléchissants selon la norme NF EN 16 012